

Périgueux, le 04 septembre 2014



L'Inspectrice d'académie, directrice académique des services
départementaux de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les enseignants

Pour information :

- Mesdames et messieurs les IEN
- Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
- Mesdames et messieurs les personnels des circonscriptions

CABINET
DASEN-DSDEN/SG/IEN-A

L'équipe de la Direction des services de l'Education nationale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne rentrée ainsi qu'une année scolaire sereine.

Secrétariat commun
Christine HAUTIER
Florence LAVAL-HEZARD

Je souhaite également la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint le département depuis quelques jours.

Téléphone
05.53.02.84.51
05.53.02.84.50

A cette rentrée tout d'abord, un nouveau découpage des circonscriptions est opérationnel <http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/index.php?id=908>

Courriel
Ce.ia24-cabinet@ac-bordeaux.fr

Vous l'avez noté, la refondation de l'école de la République concerne de nombreux chantiers complexes, exigeant le développement des partenariats et amenant chacun à adapter, à modifier collégalement et progressivement tant la place de l'Ecole que nos pratiques professionnelles.

20 rue Alfred de Musset
CS 10013
24054 PERIGUEUX Cedex

Aménagement du temps de l'élève, conseil école-collège, refonte des cycles, dispositif « plus de maîtres que de classes », personnalisation des parcours, réécriture des programmes et donc du socle commun de connaissances de compétences et de culture, évaluation des élèves, réforme de l'éducation prioritaire, entrée dans l'ère du numérique, climat scolaire, relations avec les parents, co-éducation, ... ces chantiers sont tous liés. Ils exigent un travail en équipe, de qualité et respectueux des champs de compétences de chacun.

En effet, ce sont autant d'occasions de travailler en synergie, de préciser les attendus et de remettre les questions pédagogiques au cœur de la réflexion.

Dans le contexte de refondation de l'école de la République, la mobilisation de chaque niveau d'enseignement doit être forte et continue pour atteindre ces objectifs.

Le **collège**, dans le cadre des nouveaux cycles qui viennent d'être définis, aura à mettre en œuvre la continuité des enseignements avec l'école élémentaire où l'échange d'informations toujours plus approfondi sur ce que savent les élèves, sur la didactique et la pédagogie qui y conduisent permettra enfin de parler de culture commune entre enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Le **lycée** devra développer ses modalités d'accompagnement des élèves et prendre le relais des efforts faits par le collège pour améliorer la fluidité des parcours déjà acquis. Une attention sera requise pour les élèves des collèges qui ont expérimenté « *le dernier mot aux parents* »

La personnalisation des parcours face à la multiplicité des besoins et profils d'élèves nous amène à être tous attentifs à la qualité du diagnostic qui permettra d'accompagner chacun vers la réussite scolaire.

Je terminerai en disant que les métiers ont évolué. Vos questions, notamment dans le **1^{er} degré**, ont été nombreuses l'année dernière, révélant ainsi une volonté de travailler autrement.

J'entends chacune de vos préoccupations et, à mon niveau, des actions concrètes sont mises en œuvre pour y répondre.

Vos demandes d'explication ainsi que vos interrogations sur les modalités d'exercice du métier de professeur des écoles, de communication entre acteurs, d'accompagnement des personnels et d'inspection ont été des sujets de réflexion avec les IEN chargés des circonscriptions. Ils le seront encore cette année.

D'ores et déjà, les objectifs opérationnels suivants se dégagent de la réflexion commune et partagée : accueillir les nouveaux enseignants notamment des stagiaires, travailler en confiance et avec bienveillance avec tous les personnels, mutualiser les bonnes pratiques, reconnaître l'engagement des personnels, gérer les ressources humaines en se basant sur l'écoute, et un accompagnement de qualité, apporter des informations précises et objectives, respecter le cadre juridique et déontologique de l'école, travailler en équipe, respecter de façon authentique les acteurs et partenaires, respecter les champs de compétences, rechercher les méthodes de communication et de dialogue adaptés, inspecter en vue de l'amélioration des acquis des élèves en renforçant l'efficacité des pratiques pédagogiques, prendre du recul dans les situations difficiles, rechercher l'apaisement et la sérénité dans les situations perçues comme complexes, conflictuelles, confuses, aider à la clarification des postures professionnelles, ...

L'IEN de la circonscription est votre premier interlocuteur à propos des modalités de mise en place de ce cadre de travail **départemental** ainsi que des outils et des ressources. En relation permanente et structurée avec vous, il vous accompagnera dans les évolutions en cours.

Je précise également que les personnels de la DSDEN, continueront à être à vos côtés, par l'intermédiaire de votre IEN. Le site internet de la DSDEN 24 est à consulter fréquemment <http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/> .

Je renouvelle mes remerciements pour votre engagement quotidien.

Et bonne rentrée à tous.

L'Inspectrice d'académie



Jacqueline ORLAY